

ANNONCES LÉGALES

EXPRESS UNION GABON SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 800 000 000 de F CFA
Siège social : Carrefour Baraka-Libreville BP : 14691
RCCM : 2008 B 7303 Statistique : 788394 R

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires d'EXPRESS UNION GABON SA sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 30 Juin 2022 à 13 h 30 à Libreville en vue de délibérer sur les ordres de jour suivants :

1. Présentation du Rapport de Gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société durant l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
2. Présentation des rapports du Commissaire aux comptes, conformément aux dispositions de l'article 711 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
Rapports Spéciaux
Rapport Général
3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et des conventions règlementées en régularisation ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
5. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
6. Pouvoir pour formalités ;

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire. A cet effet, les pouvoirs en vue de la représentation à ladite assemblée devront être déposés ou transmis soit au siège social d'EXPRESS UNION GABON SA à Libreville, soit au siège d'EXPRESS UNION GROUP à Yaoundé, ce avant la tenue de l'assemblée.
Les actionnaires pourront prendre connaissance soit par eux-mêmes, soit par mandataire dûment habilité, de tous les documents prescrits par les dispositions de l'article 525 de l'acte uniforme. **15006**

MISE SOUS CURATELLE

PAR CES MOTIFS :

Statuant en Chambre du Conseil, en matière Civile gracieuse et en premier ressort ;

- Reçoit **OUSSOUMAN née MAGANGA PAMBO Dénise** et en leur demande ;
- Constate que sieur **OUSSOUMAN Bakary** est majeur ;
- Dit et juge qu'il est dans l'incapacité d'exercer ses droits de manière normale ;
- En conséquence, désigne dames **OUSSOUMAN née MAGANGA PAMBO Dénise** et **GUIVIGOU Kadidja**, en qualité de curatrices de son époux et père **OUSSOUMAN Bakary** jusqu'à son rétablissement ;
- Ordonne l'affichage du dispositif du présent jugement au sein du tribunal de Première Instance de Port-Gentil, à la diligence de Madame le greffier en Chef à fin d'assurer toutes publicités ;
- Laisse les dépens à la charge des requérantes. **P10162**

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

14954 — Vend maison 3chs 6000m2 TF Angondjé-Commissariat 60M. Tél: 077 14 87 14

15043 — Terrain à vendre derrière la BODEGA 1.000M2. 18M avec papiers. 066 35 42 91

EMPLOI OFFRE

15040 — Société spécialisée dans la vente des produits didactiques recrute des commerciaux bac + 2

Merci d'envoyer votre nom et prénom par SMS au 066 15 65 80

EMPLOI DEMANDE

15004 — D. Ghanéenne cherche

emploi nounou ménagère logée nourrie. Tel:74 80 20 11

15009 — Dame RDC cherche emploi ménagère ou nounou 8h à 15h. Tél: 066 48 56 10

15012 — F.Santo cherche emploi ménagère 3fois/sem.tél: 074 58 90 98/065 49 80 42

15030 — JD togolaise cherche emploi nounou logée & nourrie. 074 62 59 60

15033 — JD cherche emploi en qualité d'aide cuisinière. 060 25 04 63

15034 — Dame de ménage expérimenté cherche emploi. 060 25 04 63

AVIS

Suite au décès de M. **NGUENDZOUA Gaston Joseph**, la famille demande à Mlle **AKNASSIENE Gadrine** et sa fille **NGUENSZOUA Tracy Kenny** de bien vouloir se présenter au domicile du défunt sis à Ondongo dans la cité de la GR pour un conseil de famille dans les 3 jour qui suivent. **15046**

MARQUE MOOV AFRICA-GABON TELECOM

La marque **MOOV AFRICA - GABON TELECOM** convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 20 JUIN 2022, au titre des prestations Fixe / Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 01 JUILLET 2022. Passé ce délai, La **marque MOOV AFRICA-GABON TELECOM** se réserve le droit de procéder à la suspension de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La **marque MOOV AFRICA-Gabon Telecom** remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué.

LA DIRECTION **14825**

Avis de Recrutement

« Association environnementale recrute : 1. un juriste spécialisé en droit privé 2. un enquêteur, éventuellement étranger, pour des enquêtes socio-économiques urbaines ponctuelles dans les communautés étrangères. Les candidats doivent être engagés pour une cause associative afin que leur dossier soit retenu ». Envoyez vos dossiers au **recrutementgabon2019@gmail.com** **15024**

UNIVERSITE INTERNATIONALE DE LIBREVILLE

(UIL)

« La foi en l'excellence »

A l'occasion de la proclamation des résultats du Baccalauréat, session 2021-2022, l'Université Internationale de Libreville (UIL) félicite les bacheliers et leur souhaite plein succès dans l'entreprise des études universitaires. A ce propos, l'UIL invite tous les lauréats à la campagne d'orientation et d'échanges sur ses offres de formation qui donnent à chaque étudiant quatre fois plus de possibilités pour réussir son projet de formation et d'insertion professionnelle. Ces rencontres se tiendront du 04 au 30 juillet 2022 sur son campus principal d'Essassa. Ses quatre établissements mentionnés ci-dessous développent des formations professionnalisantes et initiales arrimées au système LMD (Licence, Master et Doctorat).

1. L'Institut International de Recherche Biomédicales et de Biotechnologie Carles **KAMBANGOYE (IRBK)**. Il développe douze (12) filières, notamment : Sciences biomédicales et biotechnologies ; Médecine générale ; Médecine dentaire ; Pharmacie ; Sciences Infirmières ; Sciences biologiques ; Agronomie ; Métrologie générale ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives de jeunesse et de loisirs.

2. La Faculté de Droit et Sciences Politiques (FDSP). Elle propose huit (08) filières, entre autres : Droit privé ; Droit des affaires ; Droit public et science politique ; Sciences criminelles ; Pratique du contentieux et des activités juridiques.

3. École Polytechnique de Libreville. Elle offre 12 filières, notamment : Prépa-intégré ; Électricité ; Informatique industrielle ; Maintenance industrielle ; Automatisme ; Multimédia et internet ; Réseaux télécoms ; Génie civil ; Construction bois.

4. L'Institut Supérieur de Gestion et Économie Appliquée (ISGEA). Il développe sept (07) filières, notamment : Administration et gestion des Entreprises ; Écotourisme et développement durable ; Banque-Finance-Assurance-Comptabilité ; Gestion des Projets et entrepreneuriat ; Logistique-transport achat ; E-Commerce-Marketing.

A côté des formations traditionnelles, l'Université Internationale de Libreville (UIL) offre aussi une formation spécifique en l'occurrence l'E-MBA, qui s'adresse aux hauts cadres des administrations publique et privée, en vue de renforcer leurs capacités managériales. Cette formation est mise en place dans le cadre du partenariat entre l'UIL et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Contacts : 062 265 128 / 062 098 566
E-mail : info@uil-universite.com
Site web : <https://uil-universite.com> **15019**

AVIS DE DÉCÈS



Les familles **EBAYE**, **NGOUDA**, **LENGUIMINI**, **BOUYI**, **BAMBIRI**, **JOUMAS**, **SIASSI**, **ONDAMBA**, **MAGNOUMBA** et **DJOUKOU** ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances Libreville, Franceville, Moanda, Koula-Moutou et Port-Gentil, le décès de survenu à Libreville le 18 juin 2022 des suites d'un accident de la circulation de leur fils et petit-fils **EBAYE Tanguy**.

Le programme des obsèques est arrêté ainsi qu'il suit :
- **Vendredi 1er juillet 2022** :
Sortie et exposition de corps à 14H00min à CASEP-GA,
- **Samedi 02 juillet 2022** :
Levée de la dépouille à 09H00min et inhumation au cimetière Igomouié **14972**



Les clans **Bassoumba**, **Bivabi Lauangou**. Les familles de feu **BOUTSANA Joseph** et enfants, feu **LOSSO Anne Marie** et enfants, feu **IBINDA Marguerite** et enfants, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu, oncle, père, grand-père et époux, **BOUTSANA Daniel**, survenu le 17 juin 2022 des suites d'une courte maladie à l'HIAOBO.

Le programme des obsèques est arrêté comme suit :
- **Vendredi 1er juillet 2022** à 14h, sortie du corps de SAAF, exposition et veillée au domicile familial sis à Akournam II/Owendo;
- **Samedi 02 juillet 2022** à 10h, levée du corps et inhumation au cimetière familial. **15002**



La famille de feu **BEKALE AKWE JF** du village Momo, des clans **ESSABOK** et **ODZIP** et les familles **DIPOUMA DIRAMBA** et **BOUMBA KOUMBA** des clans **BOUMOUELI**, **BOUDOUKA**, **BOUMBOUNGOU**, **BOUYALA**, **GUIBASSA**, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, beau-fils et père **Axel MVE BEKALE**. Décès survenu le 23 Juin 2022 à Port-Gentil des suites d'un accident de la circulation le programme des obsèques est établi comme suit :

Vendredi 01 juillet 2022
- 11h30 : Arrivée de la dépouille, exposition et hommages à la base technique de la SEEG
- 14h00 : Levée de la dépouille et départ pour le domicile familial derrière la pédiatrie.
- 15h00 : Recueillement, hommages et veillée.
Samedi 02 juillet
- 08h : office religieux
- 09h30 -11h30 : Levée de la dépouille et inhumation au cimetière Sekiani Messolo.
- 11h30- 14h : retour du cimetière et repas au domicile familial. **15011**



Les clans **Bayengui**, **Bassumba**, **Badumbi**, **Bagambu**, **Bayema** et **Imondu**

Les familles de feu **MOUSSAVOU Richard Bruno**, Veuve **MOUSSAVOU Richard** née **MAGANGA KOKOLO Véronique**, feu **MOULOUNGUI Moïse**, feu **KOKOLO MIRERI**, feu **IFOUNGA MIRERI**, feu **DISUVA Louis**, feu **PINDI Edouard**, feu **MAVOUNG André**, **M. MBOUMBOU**

Jean-Marie ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur petite-fille, mère, soeur et fille **IGAMBAS Claude Synthia**, survenu le 25/06/2022 à Libreville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. **15014**



- Les familles de feus **ONDIMBA Gabriel**, **MPIGA Dominique**, **LEMA Étienne**, **OYOUNGOU**, **LEKOGO Marc**, **ALIBALA Léger**.

- Les familles : **EDOUGUI Julienne**, **OMBANDZA Joachim**, **LEKOUGHA OYOUMI Christophe**, **ELINGUI Christian Justin**, **Mme NDJELEKISSA Natalie**, **VOUMA Jean Felix**, **Mme VOUA Monique**,

- Les enfants **LEKOUGA**, ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Franceville, **ONKOUA**, **OKONDJA** le décès survenu à l'hôpital militaire à Libreville de leur fils, père et grand-père **M. LEKOUGA ARSENE** Colonel de Gendarmerie à la retraite des suites d'une courte maladie.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **15021**